

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3901-2014

EN RÉVISION DU DOSSIER R-3879-2014

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

RÉVISION DE LA DÉCISION D-2014-102  
RENDUE AU DOSSIER R-3879-2014  
(CAUSE TARIFAIRE 2014-2015 DE GAZ  
MÉTRO)

---

GAZ MÉTRO

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA)

Intervenantes

et als.

---

### COMPARUTION

Nous comparaissons pour *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier, sous toutes réserves que de droit.

Montréal, le 7 août 2014



Dominique Neuman  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de  
l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*  
1535, rue Sherbrooke Ouest  
Rez-de-chaussée, local Kwavnick  
Montréal Qc H3G 1L7  
Téléphone: 514 849 4007  
Courriel: [energie@mblink.net](mailto:energie@mblink.net)